

## Accueils de loisirs Aduges

Ils accueilleront les 3-13 ans du 8 au 19 de 14 h à 17 h. Trois espaces périscolaires recevront les enfants dont les parents travaillent. Ils sont situés à la maison de quartier Pasteur, Tente Verte et Méridien. Pour les 12-

17 ans, les centres de loisirs se dérouleront du lundi au vendredi durant toutes les vacances, de 14 h à 18 h dans les salles Jean Zay, Carré de la Vieille, Mardyck, Angellier et Guillemillot. Tél. 03 28 59 08 04.

## Raffinerie des Flandres

# Survie ou sursis ?



Le comité central d'entreprise extraordinaire du groupe Total, réuni le lundi 1<sup>er</sup> février à Paris-La Défense, a décidé de repousser au mois de juin sa décision quant au devenir de la Raffinerie des Flandres à Mardyck, et par la même occasion de prolonger l'arrêt de la raffinerie. La direction du groupe a toutefois esquissé quelques alternatives, parlant d'un reclassement possible pour l'ensemble de ses 380 salariés ainsi que pour une partie des emplois de sous-traitants -sur place au sein d'un centre d'assistance tech-

nique et d'une école de formation à créer.

Michel Delebarre, député, maire de Dunkerque, avait réclamé ces dernières semaines un soutien fort de l'État dans ce dossier, tout en rappelant au groupe Total la place que tient la Raffinerie des Flandres dans le tissu économique du Dunkerquois et les conséquences catastrophiques qu'entraînerait sa fermeture.

Sans préjuger de la décision qui sera prise fin juin, la vigilance restera de mise pour que soit assuré dans les faits le plein emploi de l'ensemble des employés du site de production dunker-

quois, ainsi qu'une activité pérenne assurant la bonne santé de l'économie locale.

Si la décision appartient bien entendu en dernier ressort au groupe pétrolier Total, l'État devra néanmoins assumer pleinement son rôle et peser de tout son poids pour le bon déroulement de ce dossier. Michel Delebarre a d'ailleurs invité en ce sens M. Christian Estrosi, ministre de l'Économie, à organiser une table ronde permettant aux différentes parties prenantes - dont les organisations syndicales et les élus des agglomérations concernées par les six raffi-

neries situées sur le territoire national - de participer à un large échange de vues où chacun pourrait s'expliquer.

Cette suspension de la décision du groupe Total permettra peut-être de répondre à ces questions et, espérons-le, de rassurer les salariés quant à leur avenir sur le territoire dunkerquois. Gageons qu'il ne s'agisse pas que d'un sursis de circonstance à quelques jours de l'annonce du bilan d'un groupe qui devrait afficher 8 milliards d'euros de bénéfice en 2009, et à quelques semaines des élections régionales. ♦

## Allo prévention **expulsion**

Vous avez des impayés de loyer ? Votre propriétaire vous a délivré un congé ? Vous cherchez des conseils pour réagir ? N'attendez pas qu'il soit trop tard. Contactez Allo prévention expulsion au 0810 001 505 (coût d'une communication lo-

cale). Mis en place par la Fondation Abbé Pierre, ce service vise à informer, guider et prévenir les locataires menacés d'expulsion. Le standard téléphonique est ouvert du lundi au vendredi de 14 h à 16 h 30.

## Social

# Contre les discriminations

La maison de quartier du Méridien a accueilli le mois dernier un forum sur les discriminations. Organisée en partenariat avec la Fédération du Nord des centres sociaux, l'Ifar (Intervention, formation, action, recherche), Villenvie, la Caisse d'allocations familiales et la ville de Dunkerque, cette manifestation, animée par les saynètes de la Compagnie du Monde perdu, a permis aux différents intervenants de confronter leurs définitions et leurs expériences.

L'occasion pour l'Aduges de présenter son plan territorial et coopératif de lutte contre les discriminations, qui s'articule autour de quatre points essentiels : la responsabilité de la maison de quartier comme lieu d'écoute et d'accueil des populations qui auraient subi des discriminations ; la banalisation du débat et la recherche d'une plus grande lisibilité ; la question de la cohérence



avec l'interne ; le repérage des discriminations à l'externe.

En conclusion de ce forum, Zoé Carré, adjointe au maire chargée de la promotion de l'égalité et des droits de l'homme ainsi que de la lutte contre les discriminations, a rappelé la volonté politique forte de la municipalité dans ce domaine : outre la création d'un poste d'adjoint spécifique, la dernière élection municipale a été suivie de la création de la direction de la solidarité dont l'un des axes majeurs s'avère la lutte contre les discriminations. Et l'élue d'annoncer que la Ville travaillait actuellement à la finalisation de son propre plan de lutte organisé en trois directions : à l'interne, l'analyse des pratiques et la modification des comportements qui seraient jugés discriminants ; la recherche d'une labellisation prônée par l'Unesco ; enfin, l'ouverture vers des initiatives extérieures à la Ville. ♦



Inscrite à l'École des beaux-arts depuis l'âge de 7 ans, Cécile Nierenberger, 14 ans, est la grande vainqueur du concours « Dessine ton carnaval » organisé par la Ville en collaboration avec l'Éducation nationale. Sélectionné pour illustrer le

## Concours

# L'affiche du carnaval dévoilée

carnaval 2010, son dessin, réalisé au feutre et au pastel gras, représente des carnavalesques colorés chantant devant la célèbre statue de Jean Bart. La jeune fille explique s'être inspirée de multiples photos pour inventer ses propres personnages. Et si elle avoue qu'elle ne participe pas encore activement au carnaval, elle aime beaucoup regarder les habitants grimés défilant dans la

ville. Parmi les autres lauréats du concours, Alix Bruggeman (catégorie 4-6 ans), Carla Leroux (catégorie 7-9 ans) et Angèle Maeght (catégorie 10-12 ans) remportent également de beaux cadeaux. Rappelons par ailleurs que l'ensemble des enfants ayant participé au concours a été récompensé par une place de cinéma ainsi qu'un pin's aux couleurs du carnaval. ♦

**500 kilos de kippers et 6 homards en plastique seront jetés à la foule du haut du balcon central de l'hôtel de ville à l'occasion de la bande de Dunkerque le 14 février prochain. Chaque masquelour qui aura la chance de s'emparer d'un homard peut le rapporter à la mairie où il lui sera remis en échange un bon pour en obtenir un vrai dans une poissonnerie.**



## Des énergies pour le climat

Quelques semaines seulement avant d'organiser la Conférence européenne des villes durables, la Communauté urbaine accueillait les 11<sup>es</sup> assises de l'énergie et du climat. Entouré des membres du conseil municipal des enfants, Michel Delebarre, député, maire de Dunkerque, a rappelé les enjeux pour les années à venir. « Il ne reste que dix ans pour atteindre les 3x20, règle du paquet énergie-climat de l'Union européenne, qui sert de référence aux lois Grenelle, et pour laquelle plus de 700 municipalités européennes se sont déclarées prêtes à s'engager en signant la Convention des maires. » Cette manifestation a ainsi été l'occasion pour sept territoires régionaux dont la CUD de signer un accord de partenariat visant à mettre en place des actions concrètes pour réduire de 20 % la consommation d'énergie et les émissions de CO<sub>2</sub> et augmenter de 20 % la part des énergies renouvelables dans la consommation totale d'ici 2020.

## Musées

### Des stages pour le jeune public

La direction des musées organise durant les vacances de février des stages à destination du jeune public. Le musée des Beaux-Arts accueillera les 4-6 ans du 10 au 12 février de 14h30 à 16h30 autour de l'exposition « Vu de loin, vu de près ». Le Lieu d'art et action contemporaine proposera aux 6-12 ans du 10 au 12 février de 14h30 à 16h30 un atelier sur Peter KLASSEN intitulé « Pourquoi cette image ? » Informations et réservations au 03 28 29 56 00. Tarif : 18€.

## Seniors

### Repas

**carnavalesque**  
Organisé par le Centre communal d'action sociale en partenariat avec l'association Les Petits Louis, le repas carnavalesque des seniors se déroulera le mercredi 10 février à 12 h au Kursaal. Les seniors pourront évoluer à leur gré dans l'ambiance du carnaval assurée par les fifres et les tambours. Tarif : 19€ pour les habitants de la CUD et 25€ pour les extérieurs. Inscriptions dans les maisons d'animations seniors de Dunkerque. Tél. 03 28 58 87 10.

## Carnaval

### Animations au Beffroi

L'Office de tourisme de Dunkerque, en collaboration avec l'association Grimagine, organise une séance de maquillage de carnaval gratuit le dimanche 14 de 10 h à 13 h au Beffroi. À noter que des visites du beffroi sont également organisées du 8 au 20 février tous les jours à partir de 14 h (sauf le dimanche). Tarif : 2,90€ (adulte), 2€ (enfant), 8€ (forfait famille).

## Nomination

# Jérôme Gutton, sous-préfet

Le nouveau sous-préfet Jérôme Gutton est entré en fonction début janvier à Dunkerque. À 49 ans, cet énarque historien de formation a déjà une longue carrière dans l'administration préfectorale. Après avoir été directeur de cabinet à Colmar puis à Versailles, il a occupé le

poste de sous-préfet d'arrondissement à Montbéliard et fut également secrétaire général de préfecture en Nouvelle-Calédonie, en Haute-Loire et plus récemment dans le Var. Aujourd'hui en fonction dans le Nord, Jérôme Gutton entend travailler tout particulièrement autour de la sé-

curité publique civile, industrielle et routière, la cohésion sociale et l'emploi, ainsi que le développement économique et l'aménagement durable du territoire. Le sous-préfet souhaite « cerner rapidement les atouts de ce territoire et les difficultés qui peuvent se présenter, en rencontrant



dans un premier temps les élus locaux, responsables d'entreprise, syndicats et associations locales ». ♦

## Déclarer les loyers sur Internet

Depuis l'an dernier, les bailleurs ont désormais la possibilité de télédéclarer les loyers de leurs locataires directement sur le site de la Caisse d'allocations familiales. Le bailleur doit se connecter sur le site [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

puis se rendre dans l'espace « professionnels ». Il y trouvera la rubrique « télédéclaration des loyers ». La saisie est rendue possible dès l'identification par le numéro d'utilisateur et le code confidentiel.



## Plaisance Dunkerque honorée

Les ports de plaisance de la Côte d'Opale ont décroché mi-janvier le Gold Anchor Award, un label créé par la Fédération anglaise des ports de plaisance. Atout promotionnel supplémentaire auprès de la clientèle anglaise et plus globalement d'Europe du Nord, ce label a été décerné suite à une évaluation portant sur des critères d'organisation générale des ports en matière d'installations, de management, de protection environnementale, d'équipement et de mesures de sécurité et de santé, ainsi que des services proposés aux navigateurs. Cinq ancres d'or ont été attribuées au port de plaisance de Dunkerque, tandis qu'Étaples et Gravelines se sont vu décerner trois ancres,

Boulogne et Calais quatre. Doté de 170 anneaux, le port de plaisance du bassin de la Marine est implanté à proximité du centre-ville, ce qui constitue un avantage considérable pour le shopping et la découverte de Dunkerque. Bénéficiant du Pavillon bleu, l'équipement permet le tri sélectif, la récupération des batteries et des huiles, ainsi que le traitement des déchets de carénage sur une zone appropriée. Ces nouveaux pontons disposent également de bornes pour l'alimentation en eau et en électricité et d'une station de pompage des eaux noires et eaux usées. Des atouts qui devraient attirer de nouveaux usagers sur le Dunkerquois. Plus d'informations sur le site [www.plaisance-opale.com](http://www.plaisance-opale.com). ♦

## Population

# Chaque Dunkerquois compte

En 2009, la population dunkerquoise s'élevait officiellement à 69 500 habitants. De combien sera-t-elle en 2010 ? Le recensement annuel y répondra. Il ne concerne pas l'ensemble des foyers dunkerquois, mais un échantillon de 8 % choisi par l'Institut national

de la statistique et des études économiques. Jusqu'au 27 février, 2 717 foyers dunkerquois vont ainsi être sondés par treize agents recenseurs municipaux, sous le contrôle de l'INSEE. Munis d'une carte officielle, ils remettront aux habitants des adresses sélectionnées deux question-



naires à remplir : un bulletin individuel pour chaque personne vivant dans le logement et une feuille de logement pour l'ensemble du foyer. Afin de garantir la sécurité de tous, un trombinoscope de ces agents recenseurs est disponible en ligne sur le site [www.ville-dunkerque.fr](http://www.ville-dunkerque.fr). ♦

## Sport

# Le SMPS récompensé

Le 16 janvier à la Concorde, Michel Delebarre, député, maire de Dunkerque, a remis la médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports à deux personnalités du SMPS : Claude Becquet et Denis Cabanetos. Claude Becquet a vécu une histoire d'amour de quarante ans avec le club phare de Petite-Synthe. De l'amour mais aussi de l'action si on se réfère à son bilan de président de l'omnisports.



De 1989 à 2009, le club est ainsi passé de huit à douze sections et de 1 300 à 2 520 adhérents, avant qu'il ne transfère le flambeau à

Michel Labaeye. Denis Cabanetos assure pour sa part la présidence de la section tir à l'arc depuis 1999, tout en exerçant successivement les fonctions d'animateur de tir, arbitre, entraîneur fédéral, arbitre international et responsable à la ligue des Flandres. D'autres membres du club ont été récompensés lors de cette cérémonie organisée dans le cadre des trophées des bénévoles. ♦

## Dakar 2010

# 4<sup>e</sup> place pour Declerck

Pour sa deuxième participation au Dakar, le Dunkerquois Christophe Declerck termine au pied du podium en décrochant la quatrième place dans la catégorie quad, à plus de cinq heures de l'Argentin Marcos Patronelli, premier du classement. Au terme d'un

parcours de 9 000 kilomètres à travers les pistes d'Amérique du Sud, franchissant tour à tour les territoires argentin et chilien et le célèbre désert de l'Atacama, l'étendue la plus aride du monde, le Français aura cette année réussi à terminer l'épreuve avec brio, remportant même trois spé-

ciales. « Mon objectif cette année était de finir la course », résume Christophe Declerck. « C'est déjà une victoire en soi. Je suis ravi d'avoir gagné deux étapes de suite. Cela me permet de terminer sur une bonne note et de revenir l'année prochaine... » ♦



## Printemps des poètes Ouverture à Petite-Synthe

qui interprétera des œuvres consacrées à la femme. Le pianiste Jean-Michel Defaye, arrangeur de plus de 150 chansons de Léo Ferré, figure également à l'affiche de cette soirée. Dunkerque qui a choisi de décliner le thème national de la manifestation - « Couleur femme » - tout en rendant hommage à Léo Ferré proposera des spectacles et animations jusqu'au 20 mars, sur lesquels nous reviendrons dans une

prochaine édition. Mais notez dès à présent une performance programmée le 8 mars à 18h30 au Méridien : l'avocate lilloise Anne-Sophie Bastin y plaidera la cause des femmes, aux côtés d'artistes dunkerquois, en mêlant ses talents de juriste, d'écrivain et de poétesse. ♦

Programme complet sur [www.ville-dunkerque.fr](http://www.ville-dunkerque.fr).

## Agenda sportif

**Basket-ball**  
Salle Burnod  
Samedi 13 - 20 h  
DMBC - Pleyber-Christ  
Samedi 6 mars - 20 h  
DMBC - Lyon

**Football**  
Stade Tribut  
Samedi 13 - 18 h  
USLD - Villemomble  
Samedi 27 - 18 h  
USLD - Noisy-le-Sec

**Gymnastique**  
Salle Racine  
Dimanche 31 - 10 h  
Concours de la Jean Bart Gym masculine

**Handball**  
Stades de Flandres/Dewerd  
Dimanche 7 - 16 h  
USDK - Créteil  
Samedi 27 - 20 h  
USDK - Nimes

**Hockey sur glace**  
Patinoire Michel Raffoux  
Samedi 13 - 18 h 45  
HGD - Champigny

**Patinage artistique**  
Patinoire Michel Raffoux  
Samedi 27 - 9 h  
Challenge Nord - Picardie - Champagne-Ardenne

**Volley-ball**  
Stades de Flandres/Dewerd  
Samedi 6 - 20 h  
DGL - Harnes  
Samedi 20 - 20 h  
DGL - Martigues  
Samedi 6 mars - 20 h  
DGL - Chaumont

**Danse**  
Stage de rock'n'roll dancing  
L'Odea-Amcala organise un stage de rock'n'roll dancing ouvert à tous le vendredi 12 février de 18 h à 19h30 à la salle polyvalente des Glacis. Animé par Olivier Turquet, professeur de danse de couple, le stage se conclura par une soirée dansante pour les adhérents et les stagiaires. Tarif: 10€ (étudiants), 12€ (adhérents de l'Odea-Amcala), 15€. Inscriptions sur le site [www.olivier-turquet.fr](http://www.olivier-turquet.fr) ou par téléphone au 03 28 51 98 20.